

Procès-verbal n°23 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Judi 20 Janvier 2022
À :	14h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUDIER, Mr Patrick AURILLON, Mr Jean-Pierre RIEU
Excusé :	M. Claude LUGUEL

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 22 de la réunion du 13 Janvier 2022

MODIFICATIONS D'HORAIRE

DEPT 2 Poule B

La rencontre AV.S ROUSSONNAIS 2 / SC. MANDUELLOIS 1 initialement prévue le 23/01/2022 à 15h00 **est avancée à 12H00 sur le stade ST LAURENT BLANC à ROUSSON** (Accord des deux clubs).

DEPT 2 Poule B

La rencontre FC. BAGNOLS PONT 2 / C.O SOLEIL LEV.NIM 2 initialement prévue le 23/01/2022 à 12h00 **est reprogrammée à 15H00** sur le stade LEO LAGRANGE à BAGNOLS SUR CEZE (Accord des deux clubs).

DEPT 3 Poule C

La rencontre OC REDESSAN 2 / ST O AIMARGUES 1 initialement prévue le 23/01/2022 à 15h00 **est avancée à 12H00** sur le stade GERARD MONI à REDESSAN (Accord des deux clubs).

REPORT DE RENCONTRES

Suite aux cas Covid 19 les rencontres suivantes sont reportées à une date ultérieure.

DEPT 2 Poule A

LANGLADE / AS ST PAULET 1 (5 CAS COVID à AS ST PAULET)

DEPT 4 Poule C

NIMES ALTUMA / AS ST PAULET 2 (5 CAS COVID à AS ST PAULET)



DEPT 3 Poule B

QUISSAC / PAYS VIGANAIS (4 CAS COVID à QUISSAC)

MISE A JOUR AU CALENDRIER

CHAMPIONNAT :

DEPT 2 Poule B

La rencontre LANGLADE / ST PAULET initialement prévue le 23/01/2022 **est fixée au Dimanche 30/01/2022 à 15h00** au stade de LANGLADE.

DEPT 3 Poule B

La rencontre FC PAYS VIGANAIS / GC QUISSAC initialement prévue le 12/01/2022 **est fixée Dimanche 30/01/2022 à 15h00** au stade municipal du VIGAN.

FORFAITS SIMPLES

DEPT 4 Poule C

Match N° : 23780407

US PEYROLAISE 2 / AS VERS 1

Par courriel en date du 16/01/2022 le Président de AS VERS nous informe qu'il ne se déplacera pas ce Week-end à ST JULIEN (Manque D'effectif). En conséquence l'équipe de l'AS VERS est battue par forfait moins 1 point au classement.

DEPT 4 Poule D

Match N° : 23560865

Match MOUSSAC 2 / NIMES CHEMINOTS

L'équipe de NIMES CHEMINOTS étant absente à l'heure du coup d'envoi est déclarée forfait. Moins 1 point au classement.

HOMOLOGATIONS

DEPT 3 Poule D

Match N° 23853364

Du 16/01/2022

US PUJAUT / AS SOMMIERES

Match perdu par pénalité à AS Sommières

Moins 1 point à AS Sommières

Score à homologuer 6 à 0 en faveur de Pujaut US 1



DEPT 4 Poule A
Match N° 23560196
Du 16/01/2022

BROUZET L. ALES / BARJAC 2
Match perdu par pénalité à SC Brouzet les Alès
Moins 1 point à Brouzet les Alès
Score à homologuer 3 à 0 en faveur de Barjac 2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Mr Jean Marie Rouffiac

La Secrétaire de séance
Mme Cendrine Menudier

